

**Département des Côtes d'Armor**  
**GUINGAMP-PAIMPOL AGGLOMERATION**  
**SEANCE DU MARDI 17 DECEMBRE 2024**

L'an deux mille vingt-quatre, le mardi 17 décembre à 19 h 00, en application des articles L. 2121-7 et L. 2122-8 par renvoi de l'article L. 5211-2 du code général des collectivités territoriales (CGCT) s'est assemblé, dûment convoqué, salle de conférence de l'Armor à l'Argoat à Guingamp, le Conseil d'Agglomération de Guingamp-Paimpol Agglomération sous la présidence de M. Vincent LE MEAUX.

**Etaient présents les conseillers d'agglomération suivants**

AUBRY Gwénaëlle (*suppléante*); BILLAUX Béatrice; BOUTIER Yvon (*suppléant*); BURLOT Gilbert; CADUDAL Véronique; CARADEC-BOCHER Stéphanie; CHAPPÉ Fanny; CLEC'H Vincent; CONNAN Guy; DOYEN Virginie; DUMAIL Michel; GAREL Pierre-Marie; GIUNTINI Jean-Pierre; GOUAULT Jacky; GUILLOU Claudine; GUILLOU Rémy; HERVÉ Gildas; JOBIC Cyril; LE BARS Yannick; LE BIANIC Yvon; LE BLEVENNEC Gilbert; LE CALVEZ Michel; LE COTTON Anne; LE CREFF Jacques; LE FLOC'H Patrick; LE FOLL Marie-Françoise; LE GAOUYAT Samuel; LE GOFF Yannick; LE GOFF Philippe; LE JANNE Claudie; LE LAY Alexandra; LE MARREC François; LE MEAUX Vincent; LE MEUR Frédéric; LE SAOUT Aurélie; LEYOUR Pascal; LINTANF Joseph; LOZAC'H Claude; MOURET Patricia; NAUDIN Christian; PAGNY Gilles; PARISCOAT Dominique; PONTIS Florence; PRIGENT Christian; PRIGENT Marie-Yannick; PUILLANDRE Elisabeth; RANNOU Hervé; RASLE-ROCHE Morgan; RIOU Philippe; ROLLAND Paul; SALLIOU Pierre; TERTRAIS Isabelle (*suppléante*); SCOLAN Marie-Thérèse; VIBERT Richard.

**Conseillers d'agglomération - pouvoirs**

BOUCHER Gaëlle à GOUAULT Jacky; BOULANGER Servane à DUMAIL Michel; CALLONNEC Claude à LE CREFF Jacques; CONNAN Josette à CLEC'H Vincent; ECHEVEST Yannick à LE FOLL Marie-Françoise; GAUTIER Guy à GUILLOU Rémy; GOUDALLIER Benoît à LE GOFF Philippe; GRAEBER Sophie à PAGNY Gilles; INDERBITZIN Laure-Line à LINTANF Joseph; KERAMBRUN-LE TALLEC Agathe à VIBERT Richard; LE GALL Annie à PRIGENT Marie-Yannick; LE HOUÉROU Annie à LE GAOUYAT Samuel; LE MOIGNE Yvon à SALLIOU Pierre; PIRIOU Claude à LE BIANIC Yvon; PRIGENT Jean-Yvon à LE COTTON Anne; TALOC Bruno à BURLOT Gilbert; ZIEGLER Evelyne à LE MEAUX Vincent.

**Conseillers d'agglomération absents et excusés**

BEGUIN Jean-Claude; BOÉTÉ Cécile; BOUILLENNEC Rachel; BREZELLEC Marcel; CHARLES Olivier; CHEVALIER Hervé; DUPONT Frédéric; KERHERVÉ Guy; LARVOR Yannick; LE FLOC'H Éric; LE GRAET Karine; LE LAY Tugdual; LE VAILLANT Gilbert; MOZER Florence; QUENET Michel; SAMSON-RAOUL Caroline; VAROQUIER Lydie.

**Nombre de conseillers en exercice : 88 Titulaires - 43 suppléants**

Présents	54
Procurations	17
<b>Votants</b>	<b>71</b>
Absents	17

DEL2024-12-268

ACCOMPAGNEMENT DE L'ACTIVITÉ DE RECYCLERIE EXPLOITÉE PAR LE CASCI  
SECTEUR PAIMPOL

**Considérant** que l'agglomération est propriétaire d'un terrain (1 300 m<sup>2</sup>) doté d'un bâtiment (100 m<sup>2</sup>) (DEL2024-01-018) Rue Mendès France à Paimpol ;

**Considérant** que l'association CASCI a besoin d'un local supplémentaire destiné à la valorisation des objets pour compléter son site recyclerie située à l'entrée de de la Zone d'activité de Kerpallud à Paimpol où les objets issus des dons de particuliers, y compris ceux réalisés à la déchèterie de Paimpol où un local est mis à disposition, sont revalorisés et vendus à petits prix ;

Il est proposé de mettre cet espace à disposition, à titre gratuit, du CASCI durant une durée de 3 ans. L'ensemble des charges de fonctionnement sera supporté par l'association.

**Vu** l'avis favorable de la commission « traitement des déchets et voirie » du 19 novembre 2024 ;

**Vu** l'avis favorable du Bureau communautaire du 10 décembre 2024 ;

Entendu l'exposé de Monsieur le Président, après en avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil d'Agglomération :

- Valide l'accompagnement de l'activité de recyclerie exploitée par le CASCI, en mettant à disposition à titre gratuit le local situé 11, rue Mendès France à Paimpol durant 3 ans ;
- Autorise le Président ou son représentant à signer tout document ayant trait à cette affaire.

Fait et délibéré, les lieu, jour, mois et an susdits.

Pour extrait conforme,

Le Président,  
Vincent LE MEAUX



Le Secrétaire de séance,  
Hervé RANNOU

A blue ink signature of Hervé Rannou, written in a cursive style.